VILLEPARISIS

Un nouveau site internet pour les Villeparisiens

Le site Internet « villeparisis.fr » change, se modernise et finalement s'adapte aux nouveaux usages des habitants, dans le cadre de l'évolution de l'identité visuelle. Il sera disponible en ligne mi-mai. Il était temps : l'actuel datait de 2015 et n'avait que très peu évolué.

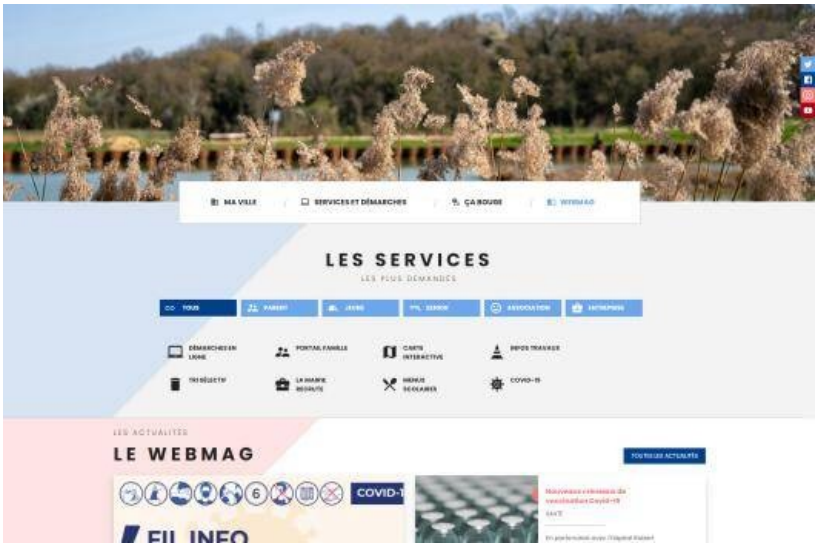

Son ergonomie ne correspondait plus à ce qu'attendent les utilisateurs, ni d'ailleurs à la façon d'utiliser un site aujourd'hui. D'autant que la façon dont on consomme l'information locale change aussi. Si le magazine municipal reste le moyen d'information le plus consulté, la place du numérique augmente : selon le baromètre Epiceum/Harris Interactive (novembre 2020), 63 % des habitants s'informent sur la vie locale depuis le site Internet de leur commune. Dans le même temps, l'usage des réseaux sociaux des villes a doublé entre 2013 et 2020. À Villeparisis, ils relayent l'info paraissant sur le site. Alors, bienvenue dans le nouveau « Villeparisis.fr ».

Services publics

L'information pratique : c'est ce qu'attendent avant tout les administrés, à constater les deux pages les plus consultées du site ces deux dernières années : les menus scolaires et les offres d'emploi. Aussi, l'info pratique apparaît en haut de page d'accueil, en privilégiant les services publics dématérialisés, qu'ils viennent de l'État (relayés par des liens) ou de la Ville (voir ci-contre). La dématérialisation ne remplace pas l'information au Guichet unique de la mairie notamment. Mais elle offre un service supplémentaire, une démarche simplifiée. L'algorithme du site fera que les pages les plus demandées seront proposées en premier. De là, il est possible d'accéder facilement à de nombreux services, soit en les recherchant par thème (association, entreprise, travaux…), soit par tranche d'âge (les parents, les jeunes, les seniors…) puisque les préoccupations de chaque génération ne sont pas les mêmes.

Les services déjà accessibles en ligne

Web mag

Et voici l'actualité de la ville. C'est la deuxième grosse section du site, séparée de l'information pratique. Il est même possible d'y accéder directement en se dispensant de la première, comme un mini-site dans le site. Il suffit pour cela de cliquer en haut à droite de la page d'accueil. Vous y trouvez l'agenda, l'actualité du moment, des articles thématiques liés au magazine municipal, des albums photos, des portraits...

Ça bouge

Vous êtes dans la partie réservée à l'animation culturelle, sportive, sociale. On y trouve les rendez-vous prévus à l'agenda, les animations, un annuaire associatif. On peut aussi de cet endroit louer une salle. Bientôt, les associations vont également pouvoir proposer du contenu sur leur page.

Dans mon quartier

Grâce à un module de géolocalisation (on entre le nom de sa rue ou on clique sur une carte), bienvenue dans l'information pratique au pied de chez soi. Vous voulez savoir à quelle école vos enfants sont rattachés ? À quel bureau de vote aller ? Quels sont les jours de collecte chez vous ? Quels travaux se déroulent dans les rues et quels sont les équipements publics près de chez vous ? Lisez cette section, elle est faite pour vous.

Les chiffres

- 176 213 personnes ont consulté le site en 2020 (136 968 en 2019). Qu’elles soient venues une ou plusieurs fois, elles n’ont été comptées que pour une personne unique, identifiées par leur adresse informatique IP.
- Le site a été visité 303 939 fois en 2020 (235 825 fois en 2019).
- En 2020, 61,8 % des visiteurs étaient des femmes et 38,2 % étaient des hommes.
- Qui sont ses utilisateurs ? Les 25-34 ans (35,7 %), les 35-44 ans (25,5 %), les 45-54 ans (14%). 5 % des visiteurs ont plus de 65 ans.
- On arrive sur « villeparisis.fr » à 76 % depuis un moteur de recherche, à 15 % directement ou encore à 9,4 %via des liens postés sur les réseaux sociaux.
- En 2020, le site a été lu depuis un téléphone (55,4 %), un ordinateur (40,1 %) ou une tablette (4,5%).

Infos pratiques

Un site aux normes

Il s’ajuste à tous types d’écrans. Il répond aussi aux règles du RGPD (protection des données) et permet une accessibilité adaptée. Par ailleurs, en se connectant depuis

son téléphone, un lien de connexion est proposé, comme pour une application, facilitant l’utilisation. Enfin, ce site aura bientôt pour les agents municipaux une vocation d’intranet (site interne), qui permettra aux services de gérer les demandes des usagers formulés sur le site. Ces derniers recevront un mail de suivi, comme la réglementation l’impose désormais aux services publics.

Un peu d’histoire

Le site de la ville a été créé en 2000. Depuis, il a évolué ou a vécu de nouvelles versions à plusieurs reprises. En 2009 et en 2015 par exemple. En 2007, 70 240 internautes l’ont visité. Et 93 883 l’année suivante.